

## Activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2012/2013

Total des produits des activités à 44,3 M€ (48,4 M€ en N-1)

Forte progression de l'activité trading à 22,1 M€ (10,3 M€ en n-1)

Mise en œuvre de la stratégie de retour à l'équilibre d'exploitation à l'horizon 2013/2014

### Lyon, le 14 novembre 2012

Le total des produits des activités d'OL Groupe au 1<sup>er</sup> trimestre 2012/2013 s'établit à 44,3 M€ en retrait de 8,5%.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse des droits marketing et TV, liée à la non-participation du club à la Champions League pour la saison 2012/2013, dont le montant s'élevait à 9,6 M€ au 30 septembre 2011. Le périmètre des revenus de partenariats publicité n'est également pas identique à celui de l'exercice précédent qui incluait 4,5 M€ d'éléments non récurrents au 30 septembre 2011; cette année, l'enregistrement de divers produits non récurrents devrait intervenir au plus tard au cours du deuxième semestre de l'exercice.

La stratégie de retour aux fondamentaux adoptée par le Conseil d'Administration la saison dernière, avec comme objectif une réduction significative de la masse salariale et des amortissements joueurs, a conduit à des cessions de contrats joueurs largement supérieures à celles de la saison dernière (+11,8 M€ par rapport à N-1) qui ont ainsi fortement compensé la baisse des autres produits d'activité.

### Ventilation des produits des activités (1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre)

| En M€   | 30/09/2012* | 30/09/2011  | Var. %                       |
|---|-------------|-------------|------------------------------|
| Billetterie   | 2,1         | 4,0         | -47,5%                       |
| Partenariats - Publicité                            | 4,5         | 9,1         | -50,5% <sup>(1)</sup>        |
| Droits marketing et TV                              | 12,0        | 20,9        | -42,6%                       |
| Produits de la marque                               | 3,6         | 4,1         | -12,2%                       |
| <b>Produits des activités hors contrats joueurs</b> | <b>22,2</b> | <b>38,1</b> | <b>-41,7%</b> <sup>(2)</sup> |
| Produits des cessions des contrats joueurs          | 22,1        | 10,3        | +114,6%                      |
| <b>Total des produits des activités</b>             | <b>44,3</b> | <b>48,4</b> | <b>-8,5%</b>                 |

\* chiffres provisoires, estimés et non audités

(1) retraité d'éléments non récurrents constatés en N-1 (4,5 M€), l'évolution serait marquée par une stabilité des revenus de partenariats ;

(2) retraités des éléments non récurrents N-1 et des droits télévisuels de la Champions League 2011/2012 (9,6 M€), le total des produits d'activité hors contrats joueurs s'élèverait à un niveau proche de celui du précédent exercice.

- Les recettes de billetterie s'élèvent au total à 2,1 M€ sur la période contre 4,0 M€ l'an dernier. Les recettes de billetterie Europe subissent l'impact d'affiches moins prestigieuses en Europa League qu'en Champions League, ainsi qu'un nombre de matchs joués à domicile inférieur à la saison précédente. En Championnat, les revenus du premier trimestre sont fortement impactés par une baisse significative des abonnements vendus aux collectivités locales, par une programmation défavorable des affiches les plus attractives sur le second semestre, contrairement à l'exercice précédent, ainsi que par un contexte économique morose. Les recettes de billetterie devraient néanmoins évoluer positivement au cours de la saison, le prix moyen des places vendues unitairement étant supérieur au prix moyen des places vendues dans le cadre d'un abonnement et le nombre d'affiches importantes à domicile devant s'inverser très favorablement au cours de la deuxième partie de saison.
- La dynamique de partenariats d'OL Groupe reste favorable, avec l'arrivée cette saison de nouveaux sponsors renommés tant pour l'équipe masculine (Hyundai), que pour l'équipe féminine (April et Vicat), et la reconduction des deux principaux sponsors des Coupes Européennes de l'équipe masculine (Veolia) et de l'équipe féminine (GDF-SUEZ). Les produits de partenariats et publicité restent ainsi très élevés à 4,5 M€ contre 4,6 M€ l'exercice dernier, retraités des éléments non récurrents constatés au 30 septembre 2011 (4,5 M€). Hors retraitement, les produits de partenariats s'élevaient à 9,1 M€ au 30 septembre 2011. L'enregistrement, cette année, de divers produits non récurrents devrait se concrétiser au cours du deuxième semestre, au plus tard.
- Les droits marketing et TV (LFP, FFF, UEFA) s'établissent sur la période à 12,0 M€ contre 20,9 M€ l'an dernier. Le Groupe ne bénéficie pas en effet des revenus liés à la Champions League qui s'élevaient à 9,6 M€ l'an dernier, contre 2,6 M€ de revenus d'Europa League constatés au 30 septembre 2012 ; de plus, lors de la saison précédente, le club avait également participé au tour préliminaire ainsi qu'à un match supplémentaire de la phase de groupe de Champions League. En Championnat, les nouveaux contrats de diffusion télévisuelle mis en place pour 4 ans à compter de l'exercice en cours, ont permis de sécuriser un niveau de recettes conséquent, permettant de bénéficier d'une bonne visibilité sur cette ligne de revenus. Au 30 septembre 2012, l'Olympique Lyonnais a enregistré 9,4 M€ de revenus de droits télévisuels contre 11,3 M€ au cours de l'exercice précédent, en liaison notamment avec une 3<sup>ème</sup> place au classement contre une 2<sup>ème</sup> place l'an dernier.

- Les produits de la marque sont pénalisés par un environnement macroéconomique plus difficile. Ils s'élèvent néanmoins à 3,6 M€ contre 4,1 M€ l'an dernier.
- Les produits de cessions de contrats joueurs sont en forte progression et s'établissent à 22,1 M€ contre 10,3 M€ au 30 septembre 2011. Ils correspondent aux transferts des joueurs Kim Källström, Aly Cissokho, Jérémy Pied, Hugo Lloris et Enzo Réale. Au global, la balance du mercato d'été 2012, largement excédentaire à 13,2 M€, s'inscrit dans la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

### **Orientations stratégiques et objectifs à moyen terme**

Lors de l'arrêté des comptes annuels, le Conseil d'Administration d'OL Groupe a rappelé les principales lignes du plan stratégique visant un retour aux fondamentaux qui ont fait le succès de l'Olympique Lyonnais avec un recentrage sur un centre de formation performant et un abaissement significatif de la masse salariale. L'objectif est un retour à un équilibre d'exploitation pour l'exercice 2013/2014, tout en maintenant des performances et des ambitions sportives élevées.

L'Olympique Lyonnais a d'ores et déjà réduit sa masse salariale et ses amortissements joueurs de près de 20 M€ pour l'exercice 2012/2013. Les efforts pour contenir l'ensemble des frais de structure du Groupe se poursuivent et devraient se confirmer lors du prochain mercato d'hiver.

Le montant total des capitaux propres et Oceane reste très élevé à près de 100 M€, après imputation du résultat déficitaire de l'exercice clos au 30 juin 2012, confirmant une situation financière solide.

### **Stade des Lumières**

Afin de respecter le planning de l'Euro 2016, les travaux de terrassement du stade ont débuté le 22 octobre 2012.

Courant décembre 2012 aura lieu l'audience du Tribunal Administratif relative au recours sur le Permis de Construire.

Les discussions sur la structuration bancaire du financement sont en cours. L'objectif de réalisation de l'ouvrage par VINCI Construction France porte sur un délai garanti de 30 mois permettant à l'Olympique Lyonnais de prendre possession du stade pour la saison sportive 2015/2016, conformément aux demandes de l'UEFA pour l'Euro 2016, pour lequel la ville de Lyon est candidate, notamment à l'organisation du match d'ouverture, de matches de poule et d'une demi-finale.



## Résultats sportifs à ce jour

- En Europa League, l'Olympique Lyonnais, est le seul club européen à avoir gagné ses quatre premiers matches de poule en Europa League et est d'ores et déjà qualifié pour les 1/16<sup>èmes</sup> de finale de la compétition. En Championnat de France, l'OL, avec un match en retard, se classe 3<sup>ème</sup>, à un point du premier.
- L'équipe féminine est qualifiée pour les 1/4 de finale de la Womens Champions League. Elle se classe à la 1<sup>ère</sup> place du Championnat de France et participera fin novembre à une compétition mondiale à Tokyo.

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra le 18 décembre 2012 à 11h30.

**Prochain communiqué :** Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2012/2013, le 19 février 2013 après bourse.

### OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00  
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:  
dirfin@olympiquelyonnais.com  
www.olweb.fr

### Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Services – CAC Travel & Leisure  
Code ISIN : FR0010428771  
Reuters : OLG.PA  
Bloomberg : OLG FP  
ICB : 5755 Services de loisirs

